



LE MEE SUR SEINE

05 et 06 DECEMBRE 2015

CONCOURS EN SALLE - 2 x 18m

Sélectif pour le Championnat de France



Lieu du concours : Gymnase René Rousselle, 700 rue des Lacs, à côté de la gare RER (D) du Mée sur Seine (coordonnées GPS : 48.541895N, 2.621774E)

Horaires des tirs : Samedi : D1 = 14h00 – D2 = 17h30 (+ soupe à l'oignon)
Dimanche : D3 = 09h00 – D4 = 13h30
Ouverture du greffe et de la salle d'échauffement 1h avant chaque départ
Inspection du matériel 15 minutes avant chaque départ - 2 volées d'essais

Blasons

Catégories	B	M	C	J	S	V	SV
Arc Classique	Ø 60 cm		Ø 40 cm ou Trispot Vertical (1)				
Arc à Poulies			Trispot Vertical				
Sans Viseur	Ø 60 cm			Ø 40 cm			

Récompenses : Aux 3 premiers de chaque catégorie.
A la première équipe de 4 tireurs classiques mixtes (3 meilleurs scores)
A la première équipe de 4 tireurs arcs à poulies mixtes (3 meilleurs scores)
A la première équipe Jeunes de 4 tireurs classiques mixtes (3 meilleurs scores)
A la première équipe Jeunes de 4 tireurs arcs à poulies mixtes (3 meilleurs scores)

Challenge Yves AGOSTINI

Classement à la meilleure équipe présente de 3 tireurs comprenant 1 homme, 1 femme et 1 jeune, avec au maximum un seul arc à poulies, par équipe. Acquis sur 3 années consécutives, ou 5 fois non consécutives.

L'inscription des équipes doit être effectuée avant le départ du premier tireur.

Remise des prix : Dimanche vers 18h00, après le tir de la meilleure flèche, suivi du verre de l'amitié

Inscriptions: Toutes catégories : 8,50 €
A retourner par écrit avant le 01 Décembre, accompagné du règlement à l'ordre de "Le Mée Sports Tir à l'arc",

à Gérard THOMAS - 3 rue de la Sablonnière - 77240 VERT SAINT DENIS

Courriel : concours@archersmeens.com

TEL: 06 12 72 21 96 (message)

Les réservations par mail ou téléphone sont annulées à 4 jours si elles n'ont pas été confirmées par écrit et accompagnées du règlement.

Résultats en ligne sur : www.archersmeens.com

Licence 2015 et certificat médical obligatoire. Passeport archer à jour avec photo.
Fournir justificatif prévu au règlement FFTA

Chaussures de sports exigées. Tenue blanche ou de club très appréciée.
L'utilisation des flèches en carbone est laissée sous l'entière responsabilité des archers du fait de la non adaptation de la ciblerie. La puissance des arcs à poulies est limitée à 60 livres.

BUFFET ET BAR A VOTRE DISPOSITION EN PERMANENCE

(1) Trispots verticaux pour les classiques, uniquement si spécifié sur la feuille d'inscription jointe.

Action financée par :
Le Conseil Général de Seine-et-Marne



LE MEE SUR SEINE

05 et 06 DECEMBRE 2015

CONCOURS EN SALLE - 2 x 18m



Nom du Club ou Compagnie :

Nom du Responsable : Prénom :

E-mail : @

Adresse :

..... Tél :

NOM	Prénom	Licence	Tri spot (1)	Cat (2)	Arc			Sam 05/12		Dim 06/12		Equipe (3)
					CL	CO	SV	D1	D2	D3	D4	

(1) Trispot (Tri) : Mettre "X" pour les arcs classiques souhaitant tirer sur trispots verticaux

(2) Catégories Départ

BF, MF, CF, JF, SF, VF, SVF
BH, MH, CH, JH, SH, VH, SVH

D1 = 14h00 - - - D2 = 17h30
D3 = 09h00 - - - D4 = 13h30

(3) Equipes mixtes

Exemple: CL1 → CL = classique 1 = 1^{ère} équipe inscrite (Cadet à Super Vétéran mixte)
CO2 → CO = compound 2 = 2^{ème} équipe inscrite
JCL1 → J = jeune classique 1 = 1^{ère} équipe inscrite (Benjamin et Minime mixte)

Montant du chèque X **8,50 €** = Banque :
à l'ordre de : **Le Mée Sports Tir à l'arc** N° chèque :

Accès au Gymnase

Gymnase René ROUSSELLE, 700, rue des Lacs, au Mée sur Seine

Parking à coté de la Gare SNCF (RER D)

(GPS : 48.541895N, 2.621774E)

